



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E110470

VALABLE JUSQU'AU 04/02/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/08/2013

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 27/12/2023  
8 000

Raison sociale : TECHNI MURS 41

15 ALLÉE GUSTAVE EIFFEL  
41350 SAINT GERVAIS LA FORET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BLOIS CEDEX 2013B00479

Siret : 795 148 113 00025

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 6111837

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP C15900C1247000 / 001 448027/72

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP C15900C1247000 / 001 448027/72

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2023

Téléphone : 02 54 74 52 52

Portable : 06 59 65 71 98

Site Internet : www.techni-murs.com

E-mail : compta41@techni-murs.com

Fax :

Responsabilité légale :

DENIS BELLOY ORGANISATION (348 161 753) / BELLOY DENIS PRÉSIDENT /  
LEVASSEUR SEBASTIEN RESPONSABLE TECHNIQUE

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/04/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	12/01/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/04/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS  
959, RUE DE LA BERGERESSE  
CS 70606  
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.